

## Tanzanie : près de 600 réfugiés burundais rentrent volontairement chez eux (HCR)

ONU Info, 4 octobre 2019 Les opérations de rapatriement de réfugiés burundais en provenance de Tanzanie se sont poursuivies cette semaine. Près de 600 réfugiés burundais en Tanzanie ont été rapatriés jeudi de leur plein gré dans leur pays d'origine, a indiqué le HCR.

L'Agence de l'ONU pour les réfugiés et ses partenaires ont travaillé avec les gouvernements tanzanien et burundais pour aider 590 réfugiés burundais à rentrer chez eux aujourd'hui dans le cadre de l'opération de retours volontaires en cours, a annoncé Dana Hughes, porte-parole pour le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs. L'agence onusienne précise que ce convoi n'est pas le début d'un nouveau rapatriement, mais une partie des retours volontaires en cours. Depuis septembre 2017, plus de 76.000 réfugiés burundais ont été rapatriés de Tanzanie. Le HCR a ajouté qu'il ne fait pas la promotion du programme de rapatriement, mais qu'il s'agit plutôt d'aider tous ceux qui voulaient retourner dans leur pays. Bien que le HCR n'encourage pas les retours au Burundi, nous restons déterminés à soutenir les réfugiés qui ont exercé librement leur choix de rentrer volontairement, notamment en mobilisant une aide pour leur réintégration au Burundi», a fait valoir l'agence onusienne. Les réfugiés burundais sont majoritairement en Tanzanie. Le HCR exhorte donc les gouvernements de la Tanzanie et du Burundi à « respecter leurs obligations internationales et à veiller à ce que tout retour de réfugiés reste volontaire et qu'aucun réfugié ou demandeur d'asile ne soit renvoyé au Burundi contre son gré. Selon le HCR, environ 225.000 Burundais sont partis dans trois camps situés dans le nord-ouest du pays, Nduta, Mtendeli et Nyarugusu, sont réfugiés en Tanzanie. La majorité d'entre eux ont fui leur pays à la suite de la crise politique de 2015, alors que près de 42.000 autres Burundais vivent en Tanzanie depuis des décennies et ne reçoivent plus d'aide des organismes humanitaires. En dehors de la Tanzanie, 71.000 Burundais sont réfugiés au Rwanda, 45.000 en République démocratique du Congo (RDC) et 43.000 en Ouganda. Lors de la présentation de son rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies le 17 septembre dernier, la Commission d'enquête sur le Burundi s'était occupée de ces rapatriés volontaires. « Des Burundais qui ont été rapatriés dans le cadre du programme d'appui au retour volontaire depuis la Tanzanie ont fait face à un climat général de hostilité et de suspicion une fois arrivés dans leur pays d'origine, notamment de la part d'Imbonerakure et de responsables administratifs locaux qui les ont menacés et intimidés », s'était inquiété son Président, Doudou Diagne. Il avait ainsi relevé que certains d'entre eux ou un membre de leur famille avaient été victimes de graves violations, y compris de disparitions, de torture ou de mauvais traitements, d'arrestations et de détentions arbitraires, et qu'ils s'étaient sentis obligés de fuir à nouveau.